Conflict of Interest Act

APPENDIX TO THE SUMMARY STATEMENT

Publicly traded securities sold:

- Publicly traded securities held in self-administered RRSP composed of at least one asset that would be considered controlled if held outside the plan.

Loi sur les conflits d'intérêts

ANNEXE À LA DÉCLARATION SOMMAIRE

Valeurs cotées en bourse vendues :

- Valeurs cotées en bourse détenues dans un REER autogéré composé d'au moins un bien qui serait considéré comme un bien contrôlé s'il était détenu à l'extérieur du régime ou du fonds.